

MAIRIE
46160 SAINT-CHELS

LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES LORS DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 23 AVRIL 2026

1.Désignation du secrétaire de séance	Adoptée à l'unanimité
2.Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 03 avril 2026	Adoptée à l'unanimité
3.Vote des taux d'imposition 2026	Adoptée à l'unanimité
4.Vote du Compte Financier Unique (CFU) commune 2025	Adoptée à l'unanimité
5.Vote du Compte Financier Unique (CFU) lotissement 2025	Adoptée à l'unanimité
6.Affectation du résultat de fonctionnement de la commune 2025	Adoptée à l'unanimité
7. Vote du budget de la commune et du budget annexe du lotissement du bourg de Saint-Chels 2026	Adoptée à l'unanimité
8. Désignation d'un représentant à la SCIC « La Vinadie »	Adoptée à l'unanimité
9.Frais de déplacement des conseillers municipaux	Adoptée à l'unanimité
10. Désignation des délégués au sein des commissions communautaires du Grand-Figeac	Adoptée à l'unanimité
11.Désignation des membres du conseil municipal à la commission de contrôle des listes électorales	Adoptée à l'unanimité
12.Cession de l'emplacement du pylône émetteur	Adoptée à l'unanimité

Dès son approbation lors de la prochaine séance du Conseil Municipal, le procès-verbal sera disponible sur IntraMuros et sur le site internet de notre commune.

LE SECRETAIRE DE SEANCE

Romain LAFFERRERIE



LE MAIRE

Dominique PARY

